

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

TROISIÈME ANNÉE. — 1874-1875



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

C. RIOTOR, rue de la Barre, 12.

1876

ment par le semis et, conséquemment, méritent le nom d'espèces, au même titre que celles qui sont plus anciennement connues et décrites. Il croit avoir démontré qu'un grand nombre de types linnéens sont des groupes d'espèces affines aussi légitimes les unes que les autres. Que faut-il faire pour le combattre victorieusement? A ses expérimentations il faut opposer d'autres expérimentations qui démontrent que les prétendues espèces n'ont pas l'immutabilité qu'on leur attribue, attendu que celle-ci ne peut être obtenue qu'à l'aide d'une sélection savamment prolongée au moyen de laquelle, sous prétexte d'hybridité supposée, on écarte tous les sujets qui paraissent dévier du type que l'on désire conserver.

En plaçant les plantes critiques dans des conditions variées de sol, d'exposition, d'humidité, en les soumettant à des procédés divers de culture il faudrait prouver que les unes reviennent, après un temps plus ou moins long, à un type unique dont elles ne sont que des déviations, que les autres sont des variétés assez durables pour que la sélection ait pu en faire de véritables races.

Ce n'est pas tout encore. Botanistes et horticulteurs devraient unir leurs efforts en vue de créer, d'une manière authentique, des races végétales nouvelles se perpétuant par semis. Ne serait-ce pas le moyen le plus sûr de prouver la variabilité de l'espèce? On ne trouverait plus alors aucune opposition à admettre que les formes affines, voisines les unes des autres, sont des dérivés d'un type unique.

Tant qu'on ne se décidera pas à entrer largement dans la voie expérimentale, la question de l'Espèce restera, entre les naturalistes, une stérile et perpétuelle logomachie.

Toutefois, qu'on ne l'oublie pas, lors même qu'on arriverait à démontrer que quelques-unes des formes décrites par M. Jordan doivent être rattachées à certains types linnéens l'œuvre de notre compatriote n'en subsistera pas moins. Il n'y aura qu'un seul changement à faire à la désignation de ces plantes critiques : au lieu de les appeler des espèces on leur donnera le nom de races et il faudra bien, bon gré mal gré, qu'on en tienne compte, puisque ces races ont acquis assez de solidité pour donner le change sur leur véritable origine et sur la place qu'il convient de leur assigner dans une hiérarchie naturelle.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1875

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril est lu et adopté.

Correspondance :

Le Secrétaire donne lecture :

1° D'une lettre de M. Boudelle, correspondant de la Société à la Condamine (Basses-Alpes), annonçant son départ de cette dernière localité et indiquant sa nouvelle résidence à Grenoble.

— M. Saint-Lager rappelle les découvertes bryologiques faites

par M. Boudeille dans le bassin de l'Ubaye, et regrette vivement le déplacement de notre collègue ; toutefois M. Lannes, qui habite les mêmes localités, continuera l'exploration du versant méridional du Mont-Viso dans le bassin de l'Ubaye ;

2° D'une lettre de M. l'abbé Fray donnant des renseignements sur la flore de la Bresse et des Dombes.

M. LACROIX offre à la Société plusieurs exemplaires d'une brochure intitulée : *Essai sur la végétation des environs de Mâcon*, tirage à part d'un mémoire lu à l'Académie de cette ville.

Communications :

1° PLANTES RARES DES ENVIRONS DE MACON, par M. Lacroix.

M. Lacroix présente à la Société les espèces les plus remarquables du Mâconnais ; il en donne libéralement des échantillons pour l'herbier ; parmi les plus intéressantes nous citerons :

Une Renoncule que M. Lacroix crut d'abord être le *R. confusus*. M. Grenier, à qui elle a été soumise, y a reconnu le *R. trichophyllos* var. *Godroni*. M. Billot, qui a aussi reçu la même plante, s'accorde avec M. Grenier à ne point y voir le *R. confusus*.

Nelumbium speciosum, splendide Nymphéacée, originaire de l'Orient et acclimatée depuis quelque temps en divers points de la France. L'échantillon présenté par M. Lacroix provient des fossés du château d'Aumusse ;

Alsine mucronata, de la roche de Solutré ;

Digitalis purpurascens qui, pour tous les botanistes, est un hybride des *Digitalis purpurea* et *grandiflora* ;

Scirpus fluitans, espèce très-rare, récoltée avec M. l'abbé Fray dans l'étang Genoud près Pont-de-Veyle (Ain). Ce *Scirpus* est d'autant plus difficile à trouver qu'il ne peut être récolté que lorsque l'étang est à sec.

M. Saint-Lager ajoute que le même fait s'observe chez quelques *Cyperus*, notamment les *C. fuscus* et *flavescens*.

A propos du *Nelumbium*, M. Magnin rappelle les circonstances dans lesquelles il a été introduit en France, d'abord à Montpellier, puis successivement plus au nord, dès qu'on se fût aperçu qu'il pouvait être cultivé au dehors, dans des fossés contenant assez d'eau pour ne pas geler complètement.

2° NOUVELLE LOCALITÉ DE L'ORCHIS PAPILIONACEA L.,
par M. Fiard.

Cet *Orchis*, l'un des plus rares de France, n'est indiqué par M. l'abbé Cariot qu'à la Pape. Grenier et Godron donnent une seconde localité près de Toulouse.

En 1873, j'en ai récolté de nombreux échantillons à Saint-Maurice-de-Gourdans, canton de Meximieu (Ain), sur une colline peu élevée au-dessus de la plaine, dans un terrain sablonneux supportant quelques chênes peu vigoureux et clairsemés, sous lesquels viennent en abondance : *Potentilla rupestris*, *Orchis morio*, *Geranium sanguineum*, *Phalangium liliago*, etc. Ces bois-pâtures appartiennent aux territoires des communes de Saint-Maurice-de-Gourdans et de Saint-Jean-de-Niost; peut-être en cherchant bien pourrait-on y trouver l'*Orchis papilionacea* en plusieurs points; néanmoins, malgré mes nombreuses pérégrinations dans ces localités, je ne l'ai jamais rencontré que dans un seul endroit et sur un espace restreint, mais où il était très-abondant.

L'année suivante, en 1874, je suis retourné au moment de la floraison de l'*Orchis papilionacea* dans l'endroit où je l'avais récolté l'année précédente; mais par suite de l'extrême sécheresse, tout était flétri et je n'ai pas même pu trouver des feuilles d'un seul exemplaire.

Au reste, la sécheresse avait produit les mêmes résultats dans la localité dite des Peupliers près Meximieu; tandis qu'en 1873, l'*Orchis fragrans* et le *Polygala exilis* y avaient été très-abondants, en 1874 je n'ai pu y trouver un seul échantillon.

Pour aller à l'endroit où croit notre rare *Orchis*, il faut partir de Meximieu par le chemin d'intérêt commun de cette ville au Port-Galand par Charroz. Peu après avoir dépassé le château de Marcel, appartenant à M. Jules Julien, on trouve à droite un chemin conduisant aux bois; on le suit pendant quelques minutes et l'on arrive aux premiers bois-pâtures; c'est sur les premières pentes, en face de Port-Galand, à moins d'un kilomètre de ce village que l'on rencontre la plante rare qui fait l'objet de cette notice.

3° NOTE SUR LES LOCALITÉS DE L'ARTEMISIA VIRGATA, DANS LES ENVIRONS DE MEXIMIEU, par M. Fiard.

L'*Artemisia virgata* Jord., très-distinct de l'*A. campestris* L. avait été indiqué à Meximieu et sur les territoires de la rive droite de la rivière d'Ain, dans les précédentes éditions de la Botanique descriptive de M. l'abbé Cariot. Ces indications ont été supprimées dans la cinquième édition du même ouvrage où la susdite plante n'est plus indiquée qu'à Vienne et à Givors. Notre Armoise de Meximieu serait, non l'*A. suavis*, mais bien l'*A. virgata* Jord. Je vous apporte de très-nombreux échantillons cueillis par moi cette année sur les territoires de Meximieu, Charnoz et Loyes le long d'un talus qui passe successivement par ces trois communes. Au surplus voici des renseignements plus précis pour trouver l'*A. virgata*.

Partant de Meximieu par le chemin qui conduit au Port-Galland on prend, à une distance de 4 kilom., un chemin situé à gauche et conduisant à l'ancien moulin de Giron. On ne tarde pas à trouver quelques pieds d'*A. virgata*, près de la saulaie située au pied d'un talus qui domine la route vers la droite. L'Armoise est particulièrement abondante près d'une petite vigne située à peu de distance du moulin Giron. On la retrouve près de l'extrémité N.-E. de l'écluse, puis sur le talus jusqu'à la limite des communes de Charnoz et de Meximieu ; ensuite elle devient plus rare jusqu'à Bussin, où se trouve la limite des territoires de Meximieu et de Loyes. On en trouve aussi quelques touffes dans les pâturages de Giron qui, dans l'ouvrage de M. Cariot, sont appelés les Peupliers.

Enfin, j'en ai trouvé de fort belles touffes en revenant des Peupliers à Meximieu par le chemin qui passe vers les fours à chaux de Soffray ; mais, dans cette dernière localité, la plante m'a paru plus petite et moins odorante que le long du talus dont j'ai parlé précédemment.

Je n'ai jamais rencontré l'*A. virgata* dans les montagnes du Bugey où on avait soupçonné son existence.

M. ROUAST rend compte d'une excursion qu'il a faite dernièrement à Tenay. Il a visité la localité du *Carex brevicollis* et récolté plusieurs des espèces intéressantes qui ont été signalées par MM. Saint-Lager et Grenier dans le t. II et dans le n° 1 du t. III de nos Annales.

M. LACROIX a trouvé à Chevagny près Mâcon un hybride entre l'*Orchis morio* et l'*Orchis laxiflora*.

M. MAGNIN analyse l'article sur les Champignons que M. Bertillon a rédigé pour le Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, et dont il a bien voulu envoyer, sur la demande de M. Therry, un exemplaire à la Société. Cet article se recommande à l'attention des cryptogamistes par la clarté, la disposition méthodique des matières, la réforme heureuse de certaines dénominations barbares, la connaissance parfaite des dernières et récentes recherches de mycologie. M. Magnin donne lecture de plusieurs passages de cet article en faisant ressortir la puissante originalité de leur auteur.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1875

M^{me} Legros et M. Quioc, interne des hôpitaux, présentés à la dernière séance, sont admis à faire partie de la Société à titre de membres titulaires.

Correspondance :

Sont déposés sur le bureau :

1° Le n° 1 de la 3^{me} année du *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Nîmes*;

2° Un n° de la *Revue des Sociétés d'histoire naturelle de province* de M. Dubreuil. M. Magnin y relève une erreur grave qui s'est glissée dans les analyses d'articles parus dans les *Annales* de notre Société. L'auteur donne à entendre que nous aurions découvert le *Carex brevicollis* à la montagne de Parves. Nous croyons devoir rappeler qu'il fut trouvé, il y a déjà bien longtemps, par Auger, ainsi que le témoigne de Candolle dans la Flore française. La phrase devrait être ainsi modifiée : ce *Carex*, connu seulement dans quelques localités du Banat hongrois, de la Transylvanie, n'avait été signalé en France que dans les environs de Belley, notamment à la montagne de Parves.

Communications :

1° M. CUSIN a visité, pendant le printemps dernier et à plu-